David Houard

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1743 Sorti :

Né à Dieppe (Seine Infre) , le 26 février 1725

Mort à Abbeville (Somme) , le 15 Xbre 1802

Correspondant (   ) puis membre associé (1785)
de l'Académie des Inscriptions
associé de l'Institut de France

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. III, p. 117

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1822, t. XIV, p. 77.

Hoefer : Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1858, t. XXV, col. 240.

Notice dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions. t. I, p. 497.

Guilbert : Mémoires biographiques et littéraires sur les grands hommes de la Seine Infre.

Le David Houard

<u>Adry</u> = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl N^le fonds fr. 25.683) T. III, p. 117 =

David Houard, âgé de 18 ans, natif de Dieppe, diocèse de Rouen, fils de Guillaume Houard, marchand drapier et de D^lle Marie Le Sage, son épouse, ayant fait ses humanités et sa philosophie dans notre collège de Dieppe
reçu le 13 sept. 1743 . Sorti.
Auteur des <u>Lois anglonormandes</u>.

<u>M. M. 607, 5^e catalogue, N 853 =</u>

David Houard, du diocèse de Rouen, entré à Paris en 1743, sorti. —

<u>Chaudon et Delandine</u> = Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1822, T. XIV, p. 77 =
David Houard, avocat, de l'académie des inscriptions et associé de l'Institut de France
né à Dieppe le 26 février 1725, réunit à la profession du barreau le goût des lettres et le mérite de l'érudition. Il vécut 54 ans dans l'union la plus parfaite avec son épouse dont il eut 17 enfants. Il est mort à Abbeville le 15 X^bre 1802. Ses ouvrages sont :

– I – <u>Anciennes lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton</u>, 1766, 2 vol in 4 réimprimées en 1779. Elles présentent des monuments d'histoire et de législation curieux, inconnus et qui peignent les moeurs de nos ancêtres.

– II – <u>Traité sur les coutumes anglo. normandes, publiées en Angleterre dans le 11 siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence française, antérieurement aux établissements de S. Louis</u> 1781, 4 vol in 4. Ce recueil est rempli de dissertations profondes et savantes qui développent les motifs des usages anciens et les principes du droit public chez nos aïeux.

– III – <u>Dictionnaire analytique, historique, étymologique et critique de la coutume de Normandie</u>, 1780-81, 4 vol in 4

– IV – <u>Mémoire sur les antiquités galloises</u> dans le T. I des Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres.

<u>Hoefer</u> = Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1858, T. XXV. col. 240 =
David Houard, jurisconsulte français, né à Dieppe le 26 février 1725, mort à Abbeville le 15 X. 1802. Il étudia le droit, fut reçu en 1747 avocat au Parlement de Normandie, exerça sa profession à Dieppe et devint conseiller échevin de cette ville. Il fit une étude approfondie des origines du droit normand. Nommé d'abord correspondant, puis en 1785 membre associé de l'académie des Inscriptions et Belles Lettres, il vint habiter Paris, où il fut tout à la fois avocat au Parlement et censeur royal. Il se retira en 1789 dans sa ville natale qu'il quitta plus tard pour se fixer à Abbeville. On a de lui :
– <u>Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises</u>, <u>recueillies par Littleton, avec des</u>

Observations historiques et critiques etc. Rouen 1766 2 vol. in 4
– nouvelle édition, Rouen et Paris, 1779, 2 vol. in 4.

– Traités sur les coutumes anglo-normandes, publiées en Angleterre, depuis le XI jusqu'au XIV siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence française antérieures aux Etablissements de St Louis, Rouen et Paris, 1776, 4 vol in 4.

Le premier volume contient des extraits du Domesday-Book, rôle des propriétés foncières de l'Angleterre, dressé de 1080 à 1086, par l'ordre de Guillaume le Conquérant.

– Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la coutume de Normandie
Rouen, 1780-82, 4 vol in 4

On trouve dans le Supplément placé à la fin du dernier volume, l'ancien Coutumier en vers, production singulière du XIII siècle, dont l'auteur, selon Houard, se nommait Richard Dourbault.

Mercier, abbé de S. Léger, a combattu cette opinion dans une lettre à M. Dupuy, sur l'auteur de la Coutume de Normandie en vers, insérée au journal des savants du mois d'août 1785.

– Houard est auteur d'un Mémoire sur les antiquités galloises, imprimé dans le tome I des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

E. Regnard.

Voir :

Note sur la vie et les ouvrages de M. Houard, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. T. I, p 497.

Guilbert, Mémoires biographiques et littéraires des grands hommes du département de la Seine Inférieure.

M. M. 614 = page 7, N 36 =

Le Confrère David Houard, 18 ans, tonsuré, de Dieppe, diocèse de Rouen,
fils de Houard, marchand et de Marie Le Sage,
ayant fait ses humanités et sa philosophie à Dieppe
entré à Paris le 27 août, reçu le 13 septembre 1743.

M. M. 612, N 1246 de ma copie =

Le Confrère David Houard, de Dieppe, 18 ans, tonsuré,
fils de Guillaume Houard, marchand drapier et de Marie Le Sage
humanités et philosophie à Dieppe
reçu à Paris le 13 septembre 1743
Sorti.

M. M. 617, page 44, N° 3012 =

fils de Guillaume Houard, marchand drapier.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1830, t. IV, p. 141 =

David Houard, avocat, associé de l'Académie des Inscriptions, né à Dieppe le 26 février 1725
mort à Abbeville le 15 Xbre 1802.

— Les anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton, Rouen et Paris Saillant, 1766, 2 vol. in 4.

Il n'a pas été simple traducteur. Au travail de l'éditeur anglais il ajouta des Observations historiques et critiques.

— Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coutume de Normandie Paris, Durand, 1780-1781, 4 vol. in 4.

Mercier de St-Léger a relevé quelques erreurs dans le Journal des Savants.

— Traités sur les coutumes anglo-normandes, publiés en Angleterre depuis le XI siècle jusqu'au XII avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et la jurisprudence française antérieurs aux établissements de Saint Louis. Londres et Paris, 1776-1781, 4 vol. in 4.

— Pièces fugitives imprimées dans le Mercure de 1745 et années suivantes

— Dissertation sur les lois d'Hoëldes, lue à l'Acad. des Inscriptions, mais qui ne paraît pas avoir été imprimée.

— Dissertation sur les antiquités des hautes justices, dans le Journal des Savants de juillet 1777

— Divers mémoires sur des matières de jurisprudence.

— Mémoire sur les antiquités galloises, imprimé dans le tome 30 du Recueil de l'Acad. des Inscriptions. Il fait suite à un premier que Houard avait fourni à l'Acad. et qui s'est perdu pendant la Révolution.